ILEC CANNES
10, rue Mozart
06400 CANNES
☎ 04.97.06.64.51

ILEC NICE
12 bd Dubouchage
06600 NICE
☎ 04.92.17.33.18

Enseignement Privé - CFA

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CARACTÉRISTIQUES

- Contrat à durée déterminée de 2 ans maximum ou CDI
- Formation : 2 jours par semaine
  En entreprise : 3 jours par semaine
- Formation débouchant sur un diplôme de l'éducation Nationale ou titre RNCP
- Période d'essai de 45 jours maximum

AVANTAGES

- Les dépenses de formation sont prises en charge et ne coutent rien à l'entreprise jusqu'à BAC +2
  750 € de participation obligatoire de l'entreprise pour toute formation à partir de BAC +3 (législation française)
- L'entreprise forme le jeune salarié à ses méthodes de travail
- Temps complet en entreprise en juillet et aout pour un contrat de 21 mois et plus
- Exonérations de nombreuses charges sociales
- **Aides entreprises - de 250 salariés 12 premiers mois**
  5000 € pour un BAC PRO
  4500 € pour un BTS
  2000 € pour un Bachelor ou un Master
- **Aides entreprises + de 250 salariés 12 premiers mois**
  2000 € pour un BAC PRO
  1500 € pour un BTS
  750 € pour un Bachelor ou un Master
- **Aide de 6000 € sur les 12 premiers mois pour les apprentis en situation de handicap, aide cumulable**

GRILLE DE RÉMUNERATION

Année exécution contrat	16-17 ans	18-20 ans	21--25 ans	26 ans et plus*
1ère année	27%	43%	53%	100%
	504,10 €	802,82 €	989,52 €	1867,00 €
2ème année	39%	51%	61%	
	728,14 €	952,18 €	1138,88 €	
3ème année	55%	67%	78%	
	1026,86 €	1250,90 €	1456,28 €	

% SMIC brut au 1er juin 2026*

*% du SMIC, ou s'il est supérieur, du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant l'année d'exécution du contrat

Sur le plan fiscal, 2 avantages pour l'apprenti :

- *Aucune cotisation salariale n'est retranchée de votre salaire brut dans la limite de 50 % du Smic (soit 983,50 €). La part de rémunération au-delà de ce montant reste soumise à cotisations.*
- *Votre salaire est exonéré de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du Smic.*

Simulateur pour estimer votre salaire pour le contrat d'apprentissage ;
https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-alternant

Contactez nos conseillères de Cannes :
Julie DELIERE – julie.deliere@ilec.fr
Geneviève SPECIALE – genevieve.speciale@ilec.fr
Jessica DEBEVER – jessica.debever@ilec.fr
☎ 04.97.06.64.51

Contactez nos conseillères de Nice :
Lucy CLAVEAU – lucy.claveau@ilec.fr
☎ 04.92.17.33.11